LIMOGES MÉTROPOLE

ARRETE

Du 5 septembre 2024

Portant délégation de fonction et de signature à Monsieur **Fabien DOUCET** pour la présidence de la Commission consultative des services publics locaux du mercredi 18 septembre 2024.

N° 25565

Le Président de Limoges Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5211-9 autorisant le Président à déléguer une partie de ses fonctions,

VU les délibérations n°2 et n°4 du conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 8 juillet 2020 concernant l'élection du Président et des Vice-Présidents, notamment Monsieur Fabien DOUCET en qualité de Vice-Président,

CONSIDERANT que pour le bon fonctionnement de l'administration et pour permettre la continuité du service public, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions et la signature de certains actes et documents soient assurés par les Vice-Présidents,

ARRETE

ARTICLE 1 : **Monsieur Fabien DOUCET**, en qualité de Vice-Président, est délégué par le présent arrêté pour présider la Commission consultative des services publics locaux de Limoges Métropole qui se tiendra le mercredi 18 septembre 2024, conformément aux dispositions de l'article L5211-9 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

ARTICLE 2 : Délégation de signature est donnée à **Monsieur Fabien DOUCET** pour l'ensemble des documents et décisions se rapportant aux fonctions indiquées à l'article précédent.

ARTICLE 3 : Le Directeur général des services de Limoges Métropole est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole,

Signé électroniquement le 12/09/2024

Le Président

Madame OUSTRIN

Publié le jeudi 12 septembre 2024

Cet arrêté fera également l'objet d'une notification auprès des personnes intéressées.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicités.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
087-087-013-2-20240912-25565-AR-1-1
Reçu en Préfecture le 12/09/2024

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de fonction et de signature à M. Fabien DOUCET, pour la présidence de la Commission consultative des services publics locaux du 18 septembre 2024

1 DOCUMENT - *Publié le 12 Septembre 2024*

ARR_SIGN_25565_DOUCET.pdf
(.pdf, 154,4 Ko)

TÉLÉCHARGER